



Université  
de Liège  
Affaires juridiques

Direction : **Véronique BOVEROUX**  
Juriste d'entreprise

Liège, le 28 mai 2010

N/réf. : JUR/VB-cs/10.0429

### ATTESTATION

Je soussignée, Véronique BOVEROUX, Directrice du Service juridique de l'Université de Liège, certifie que les étudiants du 2<sup>ème</sup> master en ingénieur civil et masters en sciences informatiques, régulièrement inscrits à l'Université de Liège, bénéficient d'une assurance individuelle contre les accidents corporels et d'une couverture en responsabilité civile dans le cadre des études, stages, visites en entreprises, en relation directe avec leurs cours de l'année académique 2010-2011.

Véronique BOVEROUX